

**Développement humain, sécurité humaine et vulnérabilité humaine :  
quelle approche pour l'analyse de la situation des « sociétés entravées »?**

Ernest-Marie Mbonda\*

**Résumé :** Cet article s'interroge sur l'usage fait par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) de la notion de vulnérabilité dans son Rapport de 2014. Il vise à comprendre l'intérêt de ce nouveau paradigme pour l'analyse des sociétés confrontées à des situations socioéconomiques difficiles (« sociétés entravées »), comparé aux paradigmes plus anciens de développement humain et de sécurité humaine. La thèse qui y est défendue est que la notion de vulnérabilité enrichit effectivement le registre conceptuel et la grammaire normative du PNUD, et constitue un outil heuristique fécond pour l'analyse des questions des droits humains dans les « sociétés entravées » et pour la détermination de la responsabilité des autres sociétés dans la prise en charge de ces difficultés.

**Mots-clés :** Développement humain, Sécurité humaine, Vulnérabilité humaine, PNUD, sociétés entravées, autonomie, responsabilité de protéger.

*\*Ernest-Marie Mbonda est professeur d'éthique, de philosophie politique et de philosophie du droit à l'Université catholique d'Afrique centrale (Yaoundé, Cameroun) et professeur associé à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université de Moncton. Il est auteur de quelques publications sur les questions des droits humains, de justice sociale, justice politique et justice ethnoculturelle, dont *Cosmopolitisme et universalité des droits humains. A partir de Rawls, Emboussi et Panikkar* (Québec, PUL, 2014).*